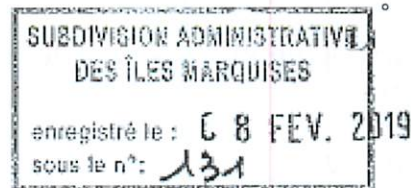


	PROCÈS VERBAL DES PRÉSENTATIONS ET DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE CC°4-2018	Date(s) du conseil communautaire: 30 novembre - 1er décembre 2018 Lieu : HIVA OA Date de convocation: 16 novembre 2018 Date: 12 décembre 2018
---	---	---

SÉANCES ORDINAIRES:

- 30 NOVEMBRE 2018 DE 16H30 À 18H30
- 1er DÉCEMBRE 2018 DE 07H30 À 11H30

**Elus présents (9) :**

Commune de Tahuata : M. Félix BARSINAS
 Commune de Ua Pou : MM. Joseph KAIHA
 Commune de Nuku Hiva : MM. Benoît KAUTAI et Casimir UTIA
 Commune de Hiva Oa : MM. Ani PETERANO et Domingo TEHAAMOANA
 Commune de Fatu Hiva : MM. Henri TUIEINUI et Athanase PAHUTOTI
 Commune de Ua Huka : M. Ranka AUNOA

Elus absents excusés (2) :

Mme Tania BONNO a donné pouvoir à M. Ani PETERANO
 M. Nestor OHU a donné pouvoir à Ranka AUNOA

Ont assistés au conseil :

Mme Bertille ATA, Responsable financier CODIM
 Mme Mareva KUCHINKE, Directrice Générale des Services, CODIM
 M. Mickaël FIDELE, Juriste, CODIM
 Mme Amélie TEPAVA, Secrétaire CODIM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

M. BARSINAS préside le conseil communautaire et Mme KUCHINKE est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour

Après présentation de l'ordre du jour par Monsieur le Président comme suit :

1. Approbation du PV CC2-2018 des séances ordinaires des 22 et 24 mai 2018 délocalisé à UA POU

2. Approbation du PV CC3-2018 de séance ordinaire du 1er septembre 2018 délocalisé à NUKU HIVA
3. Bilan du festival des arts de 2017 à TAHUATA
4. Coordonnateur du projet d'inscription des Îles Marquises à l'UNESCO
5. Aire Marine Protégée
6. Conseiller en Energie Partagé
7. Etat des subventions 2018
8. Analyse prospective 2018-2021
9. Vote des délibérations

**Le Conseil Communautaire,
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

APPROUVE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 30 novembre 2018.

1. **Approbation du PV CC2-2018 des séances ordinaires des 22 et 24 mai 2018 délocalisé à UA POU**

Après lecture du PV,

Le Conseil Communautaire,

APPROUVE le PV CC2-2018 des séances ordinaires des 22 et 24 mai 2018 délocalisé à UA POU

2. **Approbation du PV CC3-2018 de séance ordinaire du 1er septembre 2018 délocalisé à NUKU HIVA**

Après lecture du PV,

Le Conseil Communautaire,

APPROUVE le PV CC3-2018 de séance ordinaire du 1er septembre 2018 délocalisé à NUKU HIVA

3. **Bilan du festival des arts de 2017 à TAHUATA**

Bilan présenté par : Mme Nella TAMATAI, présidente et Mme Bertille ATA, trésorière adjointe du COMOTHE TAHUATA.

La 11ème édition du festival des arts des Marquises s'est déroulée à TAHUATA du 18 au 22 décembre 2017. Le festival a été organisé par le COMOTHE TAHUATA qui a pris en charge 700 participants pendant 8 jours pour 4 jours de festival. Bien que le festival ai coûté 25 873 846 F CFP, le bilan financier présente un budget créditeur de 4 701 050 F CFP. Un reliquat de 1 800 000 F CFP a été versé au COMOTHE UAPOU pour l'organisation de la 12ème édition en décembre 2019. La somme de 2 750 000 FCFP ont été versé à des associations locales pour les prestations de restauration.

Après présentation des bilans moral et financier du COMOTHE TAHUATA,

Le Conseil Communautaire,

REMERCIÉ les intervenants et la commune de TAHUATA pour un festival réussi.

3.1. Coordonnateur du projet d'inscription des Îles Marquises à l'UNESCO

Information présentée par : Mme Mareva KUCHINKE, DGS CODIM

VU les propositions du ministère en charge du 7 novembre 2018 pour une fiche de poste du coordonnateur chef de projet du dossier d'inscription du bien Îles Marquises sur la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO et un projet de convention entre le ministère en charge et la CODIM,

Il est noté que le chef de projet devra être présent sur l'île de Tahiti afin de pouvoir participer aux réunions et séances de travail avec le comité rédactionnel où sa présence sera requise et que ni la fiche de poste ni le projet de convention précise ou donne une idée de la fréquence des réunions avec le comité rédactionnel à Tahiti. Cette information est nécessaire pour budgétiser le poste.

Après exposé,

Le Conseil Communautaire,

SOUHAITE que les frais de transports du coordonnateur entre Papeete et les Marquises soient pris en charge par le ministère.

3.2. Aire Marine Protégée

Information présentée par : Mme Mareva KUCHINKE, DGS CODIM

VU le courriel de M. Jérôme PETIT du 23 novembre 2018 rapportant sur la diffusion du documentaire Te Tai Nui a Hau, et proposant des actions de collaboration:

- Organiser une tournée de projection du documentaire Te Tai Nui a Hau sur écran géant aux Marquises suivi d'un évènement festif dans chaque île.
- Développer des outils de communication pour continuer de donner une identité au projet d'AMP, comme la réalisation d'un logo (peut-être avec les écoles), de posters, d'une page Facebook, de cartes postales, de bannières ou autre.
- Elaborer un stratégie marketing pour renforcer l'attractivité écotouristique des Marquises en lien avec la préservation des paysages.
- Financer le déplacement d'élus à Papeete ou à l'international pour porter le projet lors de réunions techniques ou de conférences internationales.
- Financer le réseau « écosentinelles » de la FAPE pour un déploiement aux Marquises, avec la formation de référents dans chaque île et des échanges entre les îles.
- Organiser une expédition aux Marquises avec la pirogue Faafaite ou d'autres pirogues polynésiennes.

CONSIDÉRANT qu'il n'y a eu aucun accord préalable entre la CODIM et PEW pour la réalisation et la diffusion du documentaire Te Tai Nui a Hau,

Le Conseil Communautaire,

REFUSE de collaborer avec PEW,

SOUHAITE discuter ouvertement avec M. PETIT lors du prochain conseil communautaire

3.3. Conseiller en Energie Partagé

Information présentée par : Mme Mareva KUCHINKE, DGS CODIM

L'ADEME va inscrire ses 60% du budget du poste de conseiller en energie partagé dans son budget 2019 en fin janvier, début février. Une convention entre l'ADEME et la CODIM sera signée pour officialiser le poste de CEP. L'ADEME souhaite participer à la sélection d'entretien des candidats par visio-conférence.

Après exposé,

Le Conseil Communautaire,

REMERCIE l'intervenant pour l'information,

3.4. Etat des subventions 2018

Rapport présenté par: Mme Amélie TEPAVA, secrétaire CODIM,

Interventions de : M Ernest MAPUNA, secrétaire du Comité des sports HIVA OA TUAKO et Teiki HUUKENA, président de l'association PATUTIKI

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Association	Coût du projet (FCFP)	part de la CODIM (FCFP)	Modalité de versement	Montant (FCFP)	Observation
Collège TE TAU VAE IA	1 676 300	245 000	En une fois	245 000	NON DÉPENSÉ: demande de réaffectation au projet 2019
Comité sport Ua Pou	8 700 000	3 000 000	à compter de la date de signature de la convention	3 000 000	Bilan financier Recette: 7 927 000 Dépenses: 7 668 819
Comité tourisme Mave mai Ua Pou	15 554 000	2 500 000	à compter de la date de signature de la convention	2 500 000	Phase de récolte de fonds pour chaque comité (quote-part) En attente des subventions du pays (TT, ministère du tourisme) et sponsors (Air tahiti Nui et Air tahiti)
EO HIMENE	~4 218 018	2 000 000	En une fois, à compter de la date de signature	2 000 000	Retour positif des participants et du public: 800 pers le 26 oct; 1 200 pers le 27 oct (15% déplacement jusqu'à Nuku Hiva). Médiatisation (TNTV, Radio Marquises, la Dépêche de Tahiti, FACEBOOK 2010 abonnés)
ADIE	11 306 214	1 500 000	En une fois à compter de la date de signature	1 500 000	Bilan du 1er semestre 2018 Nb de microcrédits accordés: 37 (dont 31 pour <715 000 FCFP et 6 de 715 000 FCFP à 1 200 000) Nb d'entreprises financées : 37. Sommes injectées dans l'économie 19 736 841 FCFP Nb dossiers: 7 FATU HIVA - 20 HIVA OA -

					9 NUKU HIVA - 1 UA POU Taux d'impayés 2018 au 30 juin: 1,49% Nb de clients accompagnés: 18
FTF	6 100 000	1 410 000	à compter de la date de signature de la convention	1 410 000	Transport SUD: 800 000 FCFP Transport Nord: 318 600 F CFP REPAS: 190 700 FCFP Récompenses: 100 700 FCFP
RADIO MARQUISES	4 400 000	1 000 000	à compter de la date de signature de la convention	1 000 000	-paiement des 3 mois de salaires de l'animatrice (juin-juillet-août) et des mois à venir -factures internet, téléphone
TE TU'AKA PROJECT	6 620 000	3 030 000	50% / 50%	1 515 000	Factures présentées
HIVANUI TUAKO	8 500 000	3 000 000	50% /50%	3 000 000	Factures présentées à hauteur de 2 028 750 FCFP
COMOTHE UA POU	89 697 427	3 000 000	à compter de la date de signature de la convention	3 000 000	Rencontre avec les membres du gouvernement +HC+flottille administrative en septembre pour présentation du dossier et demandes de soutien. -dépenses: 100 000 CFP frais de déplacement - accord pour un abattement de 50% sur les frais de location de Tahiti Nui 1+ tarif spécial carburant (Président) -Etat des lieux des sites de Mauia (Hohoi) et Menaha (Hakamoui) par M. Paul NIVA, archéologue (MCE) -accord pour l'occupation des établissements scolaires et structures sportives par les délégations (MEJS) -confirmation de soutien pour les travaux routiers sur les tronçons menant aux sites culturels (MET) - demande de soutien au niveau des navires militaires, RSMA en attente (HC)
PATUTIKI	6 498 500	2 000 000	50% / 50% 1 000 000		EKA EKA Fact n°2018-10 12 10 2018 1 000 000F CFP

Après exposés,

Le Conseil Communautaire,

REMERCIE les intervenants pour l'état d'avancement des projets subventionnés,
DEMANDE une révision des conventions d'attribution des subventions pour éviter que les bénéficiaires aient des reliquats.

3.5. Analyse prospective 2018-2021

Interventions de : Mmes Bertille ATA et Mareva KUCHINKE

Les objectifs de cette intervention sont:

- de disposer d'un état des lieux financier,
- d'établir une prospective financière adaptée aux orientations stratégiques.

a- Analyse financière rétrospective 2015-2018

Quelle évolution des différents postes de charges?

en FCFP	2015	2016	2017	2018	% structure 2018
Achats et charges externes (011)	17 115 758	25 281 292	11 240 801	11 903 832	19%
électricité & carburants	1 423 666	817 194	2 816 985		0%
contrats de prestations de services	27 528 118	14 300 086	19 348 462		0%
entretien & maintenance	0	819 047	663 177		0%
Transport					0%
Dépenses de personnel (012)	13 145 975	25 525 018	22 121 687	21 800 000	35%
permanent	5 416 089	5 984 892	6 627 410		0%
temporaire+ service civique	7 729 886	19 540 126	15 494 277	21 800 000	35%
Participations et subventions (c/ 65)	13 896 038	23 021 144	23 383 726	28 465 905	46%
Charges exceptionnelles (c/ 67)	0	0	0	0	0%
subvention d'équilibre	0	0	0	0	0%
Autres dépenses (c/ 68 + c/014 + c/022)	0	0	0	0	0%
- 50% c/72 (travaux en régie)					
Dépenses réelles de fonctionnement (hors 011)	43 957 771	73 827 454	56 746 214	62 169 737	98%

Quelle évolution des différents postes de produits?

Taux de croissance nominaux annuels			Moy rétro	Taux de croissance réels annuels			Taux d'inflation 2016	Taux d'inflation 2017	Taux d'inflation 2018	Montant moyen rétro
2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018		2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	0,70%	0,60%		
48%	-56%	6%	-11%	47%	-56%	6%		-0,6%		15 385 421
-43%	245%	-100%	-100%	-43%	243%	-100%				
-48%	35%	-100%	-100%	-48%	34%	-100%				
s.o.	-19%	-100%	-100%	s.o.	-20%	-100%				
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
94%	-13%	-1%	18%	93%	-14%	-1%		26,5%		20 648 170
11%	11%	-100%	-100%	10%	10%	-100%				
153%	-21%	41%	41%	151%	-21%	41%				
68%	2%	22%	28%	67%	1%	22%		30,5%		22 141 703
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		n.d.		0
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		n.d.		0
s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				0
88%	-23%	10%	12%	67%	-24%	10%		18,1%		59 175 294

en FCFP	2015	2016	2017	2018	% structure 2018
Octations et participations (c/ 74)	76 328 083	73 280 310	73 280 310	59 780 310	94%
Autres recettes (c/ 71, 75, 78, 79*, 013)	1 065 316	4 484 411	3 798 711	3 798 711	6%
recettes réelles de fonctionnement réelles (c/ 74)	79 413 399	77 764 721	77 079 021	63 579 021	98%

Taux de croissance nominaux annuels			Moy rétro	Taux de croissance réels annuels			Taux d'inflation 2016	Taux d'inflation 2017	Taux d'inflation 2018	Montant moyen rétro
2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018		2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	0,70%	0,60%		
-6%	0%	-18%	-6%	-7%	-1%	-18%		-8,3%		71 167 253
313%	-15%	0%	52%	310%	-16%	0%		99,3%		3 291 787
-2%	-1%	-18%	-7%	-3%	-1%	-18%		-6,6%		74 459 041

Les produits de fonctionnement sont en baisse en moyenne de -6,8% par an sur la période. Cette baisse s'explique principalement par le non rattachement de la DGF des exercices précédentes (subventions et participations de l'Etat) à hauteur de -8,3%, et des autres recettes expliquant 99,3%.

Evolution des soldes d'épargne

Ratios financiers	2015	2016	2017	2018	Références AFD	Moy 2015 / 2018
Taux d'épargne brute : EB / RRF	45%	5%	26%	2%	> 15%	20%
Taux de rigidité budgétaire : (personnel + annuité) / RRF	17%	33%	29%	34%	< 62%	28%
Dépenses de personnel / RRF	17%	33%	29%	34%	< 38%	28%
Capacité de désendettement (solvabilité) : encours de dette / EB	0,0	0,0	0,0	0,0	7 années	0,0
Effort d'équipement : dépenses d'équipement / RRF	35%	17%	22%	9%	30 à 50%	18%
FR au 31/12 en jours de dépenses totales (avant reports)	500	359	441	0	30 à 60 jrs	325
FR au 31/12 en jours de dépenses totales (après reports)	492	331	576	-7	30 à 60 jrs	348
Taux d'autonomie financière : (RRF - dotations) / RRF	1%	6%	5%	6%		5%
Taux d'épargne de gestion : EG / RRF	44,65%	5,06%	28,38%	2,22%	A > 30 B > 17 < 30 C > 12 < 17 C- > 0 < 12 D+ < 0	
Evolution du taux d'épargne de gestion		-89,66%	421,01%	-91,60%	A très fav B fav C stagn C- dim D+ forte dim	
Taux d'épargne brute : EB / RRF	44,65%	5,06%	28,38%	2,22%	A > 25 B > 12 < 25 C > 7 < 12 C- > 0 < 7 D+ < 0	

- L'épargne de gestion diminue de -24% par an en moyenne sur la période en raison d'une croissance des charges de fonctionnement 6% supérieure à la baisse des produits de fonctionnement (-18%).
- L'épargne brute quant à elle, est marquée par une légère augmentation de +0,5% par an en moyenne sur la période en raison d'une diminution des charges d'intérêt de la dette (-2,1%).
- L'épargne nette se dégrade sur la période (-6,3% par an en moyenne) en raison d'une augmentation de +12,8% par an en moyenne du remboursement de capital. Elle s'élève à - 89% en 2016.
- Le taux d'épargne brute s'établit à 5% en 2016.

Investissement

en FCFP	2015	2016	2017	2018	% structure 2018
FIP/DNAI	0	0	0	0	
0	15 384 000	0	4 779 203	4 779 203	Taux subv.
Recettes propres d'investissement retraitées	15 384 000	0	4 779 203	0	36%
50% c/72 (travaux en régie)					
Dépenses d'investissement retraitées (hors dette)	19 469 537	13 045 222	17 204 147	5 882 453	
Emprunt(s) décaissé(s)	0	0	0	0	
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT SUR L'EXERCICE	31 370 091	-9 107 955	7 907 863	-4 473 169	
Fonds de roulement CA au 31/12 (fin d'exercice)	86 851 749	85 541 604	89 435 540	0	
vérif fr	-17 305 513	7 797 810	-4 013 927	-84 962 371	
Fonds de roulement de début d'exercice	55 551 596,000	86 921 687,000	77 613 732,000	85 721 595,000	
Fonds de roulement de fin d'exercice	86 921 687,000	77 613 732,000	85 721 595,000	81 248 426,000	
écart	69 938	-7 727 872	-3 713 945	81 248 426	
Reports d'investissements en recettes	0	0	27 270 797	0	
Reports d'investissements en dépenses	1 310 145	6 837 274	23 410	1 365 335	
Fonds de roulement après reports	85 541 604	78 704 330	116 682 927	-1 365 335	

Hypothèses prises en compte pour l'analyse prospective:

- Continuité du programme du service civique
- Embauche d'un conseiller en énergie partagée en catégorie A pour une période de 3 ans
- Convention de prestation pour le coordinateur du projet UNESCO
- Achat matériel informatique
- Financement d'études d'opportunité

b Analyse prospective 2019-2022

SCENARIO BP_CODIM

en FCFP	2018	2019	2020	2021	2022
Recettes fiscales (c/ 73)	0	0	0	0	0
Dotations et participations (c/ 74)	64,309,462	77,609,632	77,213,211	76,480,310	73,280,310
Recettes d'exploitation (c/ 70)	0	0	0	0	0
Produits exceptionnels (c/ 77)	0	0	0	0	0
Autres recettes (c/ 71, 75, 78, 791, 013)	0	0	0	0	0
- c/ 775 - c/ 778	0	0	0	0	0
Recettes complémentaires		10,000	10,000	0	0
Recettes réelles de fonctionnement retraitées (yc. c/ 76)	64,309,462	77,619,632	77,223,211	76,480,310	73,280,310
	-16.6%	121%			
Achats et charges externes (011)	11,903,832	12,022,870	12,143,099	12,264,530	12,387,175
Dépenses de personnel (012)	24,689,492	29,176,062	27,243,087	26,530,768	21,109,631
Participations et subventions (c/ 65)	31,465,829	15,460,000	17,050,000	9,050,000	18,550,000
- 50% c/72 (travaux en régie)		0	0	0	0
Dépenses complémentaires		1,500,000	1,510,000	10,000	10,000
		101%			
Dépenses réelles de fonctionnement (hors c/66)	68,059,153	58,158,933	57,946,186	47,855,298	52,056,806
	19.9%	85%			
EPARGNE DE GESTION	-3,749,691	19,460,699	19,277,024	28,625,012	21,223,504
dont nouveaux emprunts	0	0	0	0	0
EPARGNE BRUTE	-3,749,691	19,460,699	19,277,024	28,625,012	21,223,504
- Remboursement de la dette en capital	0	0	2,500,000	5,000,000	7,500,000
dont nouveaux emprunts	s.o.	s.o.	2,500,000	5,000,000	7,500,000
EPARGNE NETTE	-3,749,691	19,460,699	16,777,024	23,625,012	13,723,504
c/ 775 + c/ 778	0	0	0	0	0
Recettes propres d'investissement retraitées	0	29,600,000	19,800,000	19,800,000	19,800,000
50% c/72 (travaux en régie)	0	0	0	0	0
Dépenses d'investissement retraitées (hors dette)	5,882,453	30,000,000	38,000,000	33,000,000	33,000,000
Emprunt(s) décaissés(s)	0	10,000,000	10,000,000	10,000,000	10,000,000
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT SUR L'EXERCICE	-9,632,144	29,060,699	8,577,024	20,425,012	10,523,504
Fonds de roulement de début d'exercice	95,348,146	95,348,146	124,408,845	132,985,869	153,410,881
Fonds de roulement de fin d'exercice	85,716,002	124,408,845	132,985,869	153,410,881	163,934,385
Encours de dette de fin d'exercice	0	10,000,000	17,500,000	22,500,000	25,000,000
Vérification des données BP+BS de l'encours (parfois léger décalage) :	0				
Ratios financiers					
Taux d'épargne brute : EB / RRF		25%	25%	37%	28%
Taux de rigidité budgétaire : (personnel + annuité) / RRF	38%	38%	39%	41%	39%
Dépenses de personnel / RRF	38%	38%	35%	35%	29%
Taux de charge de la dette : annuité / RRF	0%	0%	3%	7%	10%
Taux d'endettement : encours de dette / RRF	0%	13%	23%	28%	34%
Capacité de désendettement (solvabilité) : encours de dette	0.0	0.5	0.9	0.8	1.2
Effort d'équipement : dépenses d'équipement / RRF	9%	39%	49%	43%	45%
FR au 31/12 en jours de dépenses totales	423	515	493	652	646
Taux d'autonomie financière : (RRF - dotations) / RRF	0%	0%	0%	0%	0%
Coût moyen de la dette : Intérêts / encours de dette	0%	0%	0%	0%	0%
Taux de couverture du service de la dette : EG / annuité	0%	0%	0%	0%	0%
Taux de financement de l'investissement : EB / Inv hors de	- 0.64	65%	51%	0%	0%
Ratios financiers utiles pour les FER					
Capacité de désendettement : encours de dette / EB		0.5	0.9	0.8	1.2

Après exposé,

Le Conseil Communautaire,

REMERCIE les intervenants pour les analyses rétrospectives et prospectives des comptes de la CODIM.

3.6. Vote des délibérations

3.6.1. Décision modificative n°3 du budget 2018 de la CODIM des sections de fonctionnement et d'investissement.

VU la lettre d'observation n°HC/368/SAIM/BCL/hu du 20 juillet 2018,

VU la lettre d'observation n°HC/519/SAIM/BCL/hu du 12 octobre 2018,

CONSIDERANT qu'il convient d'équilibrer le budget de la communauté de communes des îles Marquises en affectant un report de crédits entre les deux sections de fonctionnement et d'investissement

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré,
Par 12 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre
ADOpte

Article 1 :

La présente décision modificative vient détailler les crédits inscrits en dépenses de fonctionnement de la délibération n°18-2018 du 1er septembre 2018:

Le budget de l'exercice 2018 de la CODIM est détaillé de la façon suivante:

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Compte	Intitulé	En moins	En plus
DEPENSES : Quatre-vingt-neuf millions quatre cent trente-cinq mille cinq cent quarante francs			
022	Dépenses imprévues		2 300 000
023	Virement à la section d'investissement		71 035 540
011	Charges à caractère général		1 000 000
60632	Fournitures de petits équipements		100 000
60636	Vêtement de travail		100 000
6156	Maintenance		600 000
6251	Voyages et déplacement		200 000
012	Charges de personnels et frais assimilés		9 400 000
64111	Rémunérations principales		2 200 000
64131	Rémunérations		6 200 000
64138	Autres indemnités		1 000 000

065	Autres charges de gestion courante		5 700 000
6532	frais de missions		2 000 000
6574	Subventions de fonctionnement aux associations		3 700 000
RECETTES : Quatre-vingt-neuf millions quatre cent trente-cinq mille cinq cent quarante francs			
R002	Excédent reporté		89 435 540
Section Fonctionnement			
Montant total		Dépenses	Recettes
		89 435 540	

La présente décision modificative vient également corriger les crédits inscrits en section d'investissement de la délibération N°19-2018 du 1^{er} septembre 2018.

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Compte	Intitulé	En moins	En plus
RECETTES			
1068	Excédents	27 270 797	
021	Virement de la section de Fonctionnement		71 035 540
201404 -C/1346 (RAR N-1)	Gestion des déchets des communes des Marquises Tahuata, Fatuiva, Uahuka et intercommunalité		16 550 000
201405-C/1346 (RAR N-1)	Réhabilitation des décharges communales des communes des Marquises		10 720 797
Montant Total	Quatre-vingt-dix-huit millions trois cent six mille trois cent trente-sept francs		98 306 337
DÉPENSES			
020	Dépenses imprévus	11 806 931	21 659 717
D001	Solde d'exécution négatif reporté	23 410	5 587 670
201702-C/2184 (RAR N-1)	Mobilier (Matelas fret)		23 410
201805-C/2111	Acquisition d'un terrain foncier		68 765 540
201802-2184	Mobilier		700 000
201803-2183	Informatique		700 000
201804-20416	Acquisition de matériel pédagogique		500 000
201404-2031	Frais d'études (MOE Déchets)		3 935 644
201405- 2031	Frais d'études (ESR Dépotoirs)		7 871 287

Montant Total	Quatre-vingt-dix-huit millions trois cent six mille trois cent trente-sept francs	98 306 337
---------------	---	------------

Article 2:

le budget 2018 de la CODIM est modifié avec de nouvelles dépenses en section de fonctionnement et d'investissement.

Le budget de la CODIM de l'exercice 2018 est modifié de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Compte	Intitulé	En moins	En plus
DÉPENSES			
022	Dépenses imprévues	300 000	
6247	Transport collectif		300 000

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Compte	Intitulé	En moins	En plus
DÉPENSES			
201706- 2111	Acquisition Terrain Foncier	1 000 000	
201806-2188	FRET CONTAINER		500 000
201806-2188	Acquisition de 100 drapeaux		500 000

Article 3: La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Cette délibération modifie la délibération n°18-2018 et la délibération n°19-2018.

ENREGISTRE cette délibération sous le n°31-2018.

- 3.6.2. Autorisant la prise en charge des frais de déplacement ainsi que le séjour des formateurs et des tuteurs dans le cadre des formations relatives au dispositif Service civique

VU la décision n°PF-987-18-00006-00 portant agrément au titre de l'engagement de Service civique,

CONSIDERANT que le Service civique constitue une opportunité pour la CODIM de confier des missions à des jeunes, notamment dans le domaine de l'aménagement de l'espace du tourisme et du développement économique des Marquises,

CONSIDERANT que ce dispositif prévoit des formations obligatoires destinées aux jeunes engagés telles que la formation civique et citoyenne (F.C.C) ainsi que la formation au-1er secours le (P.S.C.1);

CONSIDERANT que la CODIM organise ces formations en faisant appel à des organismes agréés, et que la CODIM en finance le déplacement et le séjour des formateurs et des tuteurs;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré,
Par 12 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre
ADOpte

Article 1 :

Le conseil communautaire autorise la prise en charge des frais de déplacement ainsi que le séjour des formateurs et des tuteurs dans le cadre des formations relatives au dispositif Service civique

ENREGISTRE cette délibération sous le n°32-2018.

3.6.3. Adoption du drapeau de l'archipel des Marquises

VU la proposition de la tête du tiki sur le drapeau de l'archipel des Marquises conçue par l'association PATUTIKI

CONSIDERANT qu'une refonte du drapeau de l'archipel était nécessaire

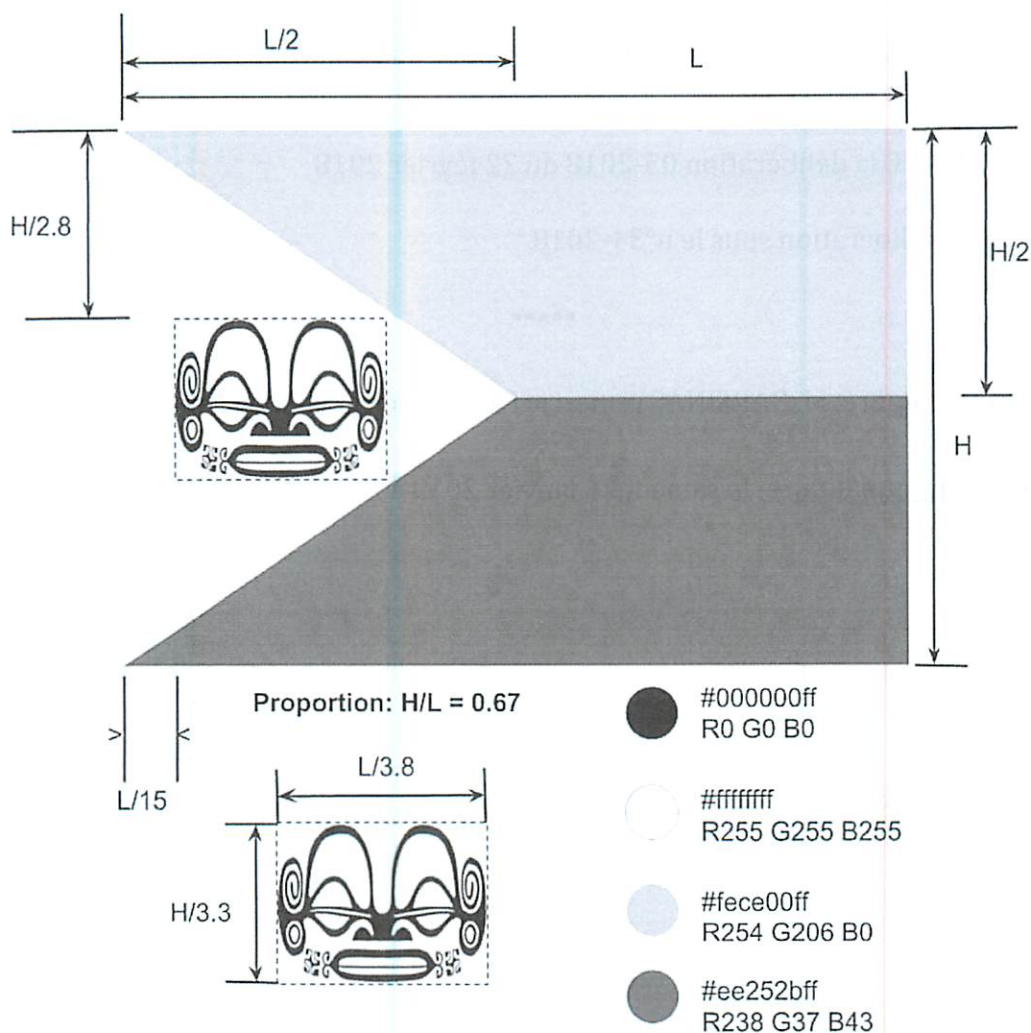
Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
Par 10 voix pour, 0 abstention et 2 voix contre
ADOpte

Le drapeau de l'archipel des îles Marquises selon le modèle suivant:

Le drapeau marquisien est un rectangle de 1 m sur 1,5 m, constitué de 4 parties, chacune de couleur différente:

- un polygone jaune en haut;
- un polygone rouge en bas;
- un triangle blanc positionné à gauche. Ces 3 couleurs se rencontrent au centre du drapeau.
- un matatiki à l'intérieur du triangle blanc. Ce motif se situe dans un rectangle bleu qui ne doit pas apparaître sur le drapeau mais qui sert de base pour son emplacement dans le triangle.

Les dimensions visées ci-dessus peuvent être augmentées ou réduites à une longueur L et une hauteur H tel que le rapport de proportion $H/L = 0.67$ soit respecté. En plus des dimensions, toutes reproductions du drapeau doivent respecter le code des couleurs.



ENREGISTRE cette délibération sous le n°33-2018.

3.6.4. Accordant une subvention au collège Te Tau Vae Ia pour l'exercice 2019

VU la lettre du Collège Te Tau Vae Ia du 24 octobre 2018

CONSIDERANT que le projet Heiva Taurea consiste à des échanges et des partages culturels entre les jeunes marquisiens et des tahitiens,

CONSIDERANT que le projet s'inscrit dans la volonté de développement et de rayonnement de la culture au projet de jeunes marquisiens,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de financer à nouveau ce projet,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
Par 12 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre
ADOpte**

Article 1: Il est accordé une subvention d'un montant de 245 000 FCFP (Deux cent quarante cinq mille francs CFP) au collège de Taiohae Te Tau Vae la pour un déplacement à Tahiti dans le cadre du Heiva Taurea pour l'exercice 2019

ANNULE et REMPLACE la délibération 05-2018 du 22 février 2018

ENREGISTRE cette délibération sous le n°34-2018.

.....

L'ordre du jour étant épuré, M. BARSINAS remercie l'assemblée et clôt la séance.

Prochain conseil communautaire: le samedi 26 janvier 2019 à Nuku Hiva.

Secrétaire de séance,

Le président,

Mme Mareva KUCHINKE

